

AVIS DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS AU
MINISTRE DE L'ÉDUCATION
CONCERNANT LE PROGRAMME DE PH.D. IN HUMANITIES
DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA APPROUVÉ À TITRE
D'EXPÉRIENCE-PILOTE EN 1972.

Avis no 83.13
Dépôt légal - 1er trimestre
ISSN - 0709-3985
Sainte-Foy, le 17 février 1984.

**DIRECTION
DES COMMUNICATIONS**

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Nom du programme: Doctorat «in Humanities»

Appellation du grade: Philosophiae Doctor

Abréviation du grade: Ph.D.

Etablissement: Université Concordia

Date d'approbation par le Conseil des universités: Mai 1972

2. HISTORIQUE DU DOSSIER

2.1 Approbation du programme en 1972

Ce programme de doctorat fut approuvé par le Conseil en mai 1972 à titre d'expérience-pilote avec les réserves suivantes:

- « . que l'Université Concordia nomme un responsable du programme;
- . que l'Université Concordia choisisse quelques thèmes précis qui permettraient, du moins au départ, de polariser le programme d'études et de recherches des étudiants, c'est-à-dire de définir et limiter les champs d'études principaux et secondaires ainsi que les départements principaux et secondaires;
- . que l'Université Concordia assure au programme l'apport de la culture scientifique et plus particulièrement celui des sciences naturelles;
- . que l'Université Concordia fasse rapport au Comité des programmes en 1975 sur l'évolution du Ph.D. in Humanities.»

Le programme de doctorat «in Humanities», tel qu'approuvé par le Conseil en 1972 et tel qu'il apparaît à l'annuaire de l'Université Concordia, n'est pas un programme conventionnel. Le rapport d'évaluation présenté au Conseil en 1972, fait état du témoignage des experts qui soulignent tous ce fait:

«Les critères d'évaluation proposés par le Comité des programmes ne s'appliquent guère au cas présent. En effet, il ne s'agit pas ici d'un programme au sens habituel du terme. Il s'agit plutôt d'un cadre général, à l'intérieur des lettres et des sciences sociales, permettant une multiplicité indéfinie de programmes spécifiques. Il ne peut être question de préciser ou de circonscrire la liste des cours et des séminaires disponibles, ni d'ailleurs la liste des professeurs qui seront responsables de ces cours et séminaires. Aussi, la valeur de ce programme-cadre me semble être fonction de la valeur de l'ensemble des professeurs et des étudiants de la Faculté des arts de Sir George Williams University».

Leur jugement favorable sur la qualité du programme s'appuie sur la qualité du corps professoral et les possibilités de l'université pour assurer la réalisation des objectifs mentionnés au dossier du programme.

2.2 Première réévaluation en 1978-79

L'Université Concordia a présenté un rapport d'étape au Comité des programmes le 5 juillet 1978. Ce document comporte un rapport d'évaluation interne du programme (Report of the Board of Graduate Studies appraisal subcommittee on the Ph.D. in Humanities, 1975) et une liste de 12 «Thesis proposals» acceptés. Le rapport d'évaluation interne contient quelques recommandations relatives à:

- l'admission de nouveaux étudiants limitée à 4 ou 5 par an;
- l'identification «of a small number of program emphases, representing areas in which there is substantial faculty strength»;
- des modifications à l'administration du programme (rôle du doyen de la faculté des arts, du «advisory committee», du «humanities Graduate study committee»).

A la suite de l'évaluation réalisée sur la base de ce rapport d'étape, le Conseil recommandait, dans son avis no 78.9 (janvier 1979):

«ATTENDU que dans son avis de mai 1972, recommandant au Ministre de l'éducation d'autoriser l'implantation à l'Université Concordia (Sir George Williams) d'un programme de doctorat in «Humanities», le Conseil des universités estimait que ce programme devrait servir d'expérience-pilote et qu'il assortissait cette recommandation de conditions visant à assurer le maximum de garanties au bon déroulement de ce programme;

ATTENDU qu'au terme d'une évaluation interne en 1975 et de la production d'un rapport d'évolution soumis par l'université en 1978, il ressort qu'il conviendrait de mieux définir les champs de recherche et les mécanismes d'encadrement des étudiants inscrits à ce programme;

Le Conseil des universités recommande au Ministre de l'éducation:

- (- de maintenir le caractère expérimental de ce
(programme;
(
- (- de demander à l'université de lui transmettre un
(rapport d'étape en 1981, en raison de l'intérêt
(que le Conseil porte à cette expérience-pilote».

2.3 Deuxième réévaluation amorcée en 1982

2.3.1 Rapport d'étape transmis en janvier 1982

Un nouveau rapport d'étape fut présenté par l'Université Concordia le 29 janvier 1982. Ce document se présente ainsi:

- il décrit le processus d'évaluation (comité interne appelé Board of Graduate study appraisal committee, avis d'un expert externe à l'université, réaction du Comité du programme);
- il présente une définition des champs de recherche;
- il donne en annexe des résumés de thèse ou de «Theses proposals» acceptés;
- il inclut le rapport du B.G.S. appraisal committee ainsi que la réponse du directeur de programme aux recommandations suggérées.

Suite à ce rapport d'étape, le Conseil demandait à son comité des programmes de procéder à une réévaluation complète du programme, comme l'indique l'extrait suivant du procès-verbal de la réunion de juin 1982:

«Des considérations de deux ordres se font jour au cours du débat. Les premières sont techniques. Le programme existe bientôt depuis 10 ans et les informations fournies par Concordia devraient techniquement suffire pour que soit levé le caractère expérimental qui lui a été attaché. D'autre

part, il s'agit d'un programme qui a été jusqu'ici fort peu productif, peut-être à cause de son caractère multidisciplinaire et de la taille des champs auquel il s'adresse.

Après une longue discussion, les membres se rallient unanimement à une proposition à l'effet que l'on maintienne le caractère expérimental du programme et que l'on demande au Comité des programmes de procéder dans les meilleurs délais à une évaluation complète du programme».

À la suite d'une rencontre entre le président du comité des programmes et le vice-recteur de l'Université Concordia, il fut convenu:

- qu'un sous-comité visiteur se rendrait à l'Université Concordia pour l'examen du Ph.D. «in humanities»;
- que l'université transmettrait le rapport intégral de l'expert externe;
- que le sous-comité visiteur réaliserait son mandat à partir des résultats d'évaluation déjà connus, en tenant compte des recommandations déjà appliquées.

Le rapport de l'évaluateur externe fut effectivement transmis au Conseil, en avril 1983. Des données relatives aux inscriptions, diplômés, bourses, thèses furent également transmises en mai 1983, en guise de mise à jour des données contenues dans le rapport d'étape soumis en 1982.

Par ailleurs, tel que convenu, un sous-comité visiteur, composé du président et de deux membres du Comité des programmes de même que de la présidente et deux membres de la Commission de la recherche universitaire, se rendit à l'Université Concordia le 23 novembre 1983, pour procéder à la réévaluation finale du programme.

3. RÉÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME

3.1 Rapport du Comité des programmes

Lors de sa 131e séance (26, 27 janvier 1983) le Comité des programmes a procédé à la réévaluation finale du programme sur la base des éléments contenus dans les deux rapports d'étape transmis par l'Université Concordia, de même que sur celle du rapport du sous-comité visiteur mentionné ci-haut et en tenant compte des mesures prises par l'Université Concordia en réponse aux recommandations contenues dans les avis du Conseil de mai 1972 et de janvier 1979.

Les conclusions auxquelles le comité est parvenu au terme de cette réévaluation sont exposées dans les paragraphes qui suivent.

Du côté négatif, un seul élément a été retenu: une lacune au niveau de la communication entre administrateurs et professeurs se traduisant, en particulier, par le caractère insuffisant du soutien administratif accordé au programme. Telle est du moins l'impression avec laquelle le sous-comité visiteur est resté après son passage à l'Université Concordia, à cause de certains indices: par exemple, le travail accompli par les professeurs collaborant au programme de Ph.D. «in Humanities» ne leur est pas reconnu suffisamment par l'administration et le programme, bien qu'il ait bénéficié, à l'occasion, de fonds en provenance du budget du vice-recteur aux études, ne peut puiser à même le budget d'aucun département, puisqu'il n'est pas rattaché à un département mais relève directement du vice-rectorat aux études.

Les éléments positifs qui se firent jour à l'occasion de cette réévaluation se révélèrent beaucoup plus nombreux, en revanche.

En premier lieu, les trois éléments que voici devraient répondre de façon favorable aux inquiétudes manifestées par le Conseil des universités lors de son examen du programme, en juin 1982, sur la base du deuxième rapport d'étape transmis par l'Université Concordia:

- la faible productivité du programme semble en bonne voie de correction puisqu'aux trois diplômés déjà produits s'en ajouteront très vraisemblablement quatre autres, à la fin de la présente année universitaire;
- des mesures comme l'allocation d'un bureau, la tenue de colloques, de séminaires et la publication d'un journal ont contribué à créer un lieu d'appartenance pour les étudiants du programme et à multiplier les contacts entre ceux-ci et leurs professeurs;
- les professeurs du Comité de coordination ont franchi une étape notable dans une meilleure définition des champs de recherche par la précision de deux grands thèmes¹ et ils ont déclaré vouloir continuer dans cette voie.

En second lieu, le Comité des programmes s'est déclaré favorablement impressionné par d'autres améliorations intervenues depuis l'évaluation interne de 1981;

- la fragilité de l'encadrement administratif du programme, déplorée plus haut, se trouve en partie compensée par les mesures administratives adoptées pour y remédier et par le bon degré de collaboration qui règne entre les membres du Comité de coordination;
- la qualité de l'équipe professorale actuelle s'est trouvée confirmée, en quelque sorte, par le fort degré de satisfaction des étudiants rencontrés (par le sous-comité visiteur) à l'endroit de la compétence, de la disponibilité et de l'enthousiasme de leurs professeurs;
- le programme est très attractif puisqu'il n'a encore perdu aucun étudiant et cela en dépit du fait qu'une bonne partie d'entre eux soient inscrits à temps partiel;

1 1. «Le contexte social et historique de la littérature et des arts»,
2. «La pensée sociale et politique de l'Occident moderne».

- si l'on se base sur les trois étudiants déjà diplômés et sur les quatre qui devraient l'être en 1983-84, la durée moyenne des études avant la soutenance de thèse dans ce programme se compare à celle qui s'observe dans la plupart des autres programmes de Ph.D.;
- si l'on se fie au nombre et à l'importance des bourses obtenues par les étudiants dans le cadre de ce programme, il s'agit d'étudiants triés sur le volet.

Par conséquent, le Comité des programmes a estimé que le caractère expérimental rattaché au programme lors de son approbation par le Conseil en 1972 devrait être levé.

Par ailleurs, il est d'avis que le Conseil des universités devrait inviter l'Université Concordia à

- continuer sa pratique des évaluations internes à intervalles réguliers, car celles-ci s'avèreront particulièrement bénéfiques dans le cas d'un programme aussi original;
- accorder aux professeurs participant au programme la reconnaissance, sous une forme ou sous une autre, des activités qu'ils y réalisent;
- veiller à ce que les membres du Comité de coordination poursuivent leur effort d'une délimitation plus précise des champs de recherche;
- trouver une formule permettant d'inciter plus d'étudiants à s'inscrire au programme à temps complet.

3.2 Action du Conseil

Le Conseil accepte intégralement le rapport du Comité des programmes, et adopte la résolution suivante.

4. RECOMMANDATION

ATTENDU l'avis 78.9 du Conseil des universités maintenant le caractère expérimental rattaché au Ph.D. «in Humanities» de l'Université Concordia lors de son approbation en mai 1972;

ATTENDU le rapport fourni en janvier 1982 par l'Université Concordia relativement à l'évolution de son programme de Ph.D. «in Humanities»;

ATTENDU le rapport rédigé par le sous-comité visiteur ayant procédé sur place à une réévaluation de ce programme en novembre 1983;

NONOBTANT le caractère perfectible du soutien administratif accordé au programme;

CONSIDÉRANT l'étape importante franchie par le Comité de coordination dans le sens d'une meilleure définition des champs de recherche du programme par la précision de deux grands thèmes, de même que son intention déclarée de délimiter davantage les champs de recherche;

CONSIDÉRANT les mesures diverses prises par le Comité de coordination pour multiplier les contacts entre étudiants et professeurs du programme et pour faire mieux connaître et accepter le programme au sein de l'Université Concordia;

CONSIDÉRANT le fort degré de satisfaction manifesté par les étudiants à l'endroit de la compétence et de la disponibilité des professeurs;

CONSIDÉRANT le niveau de qualité des étudiants inscrits au programme tel que suggéré par le nombre et la valeur des bourses obtenues par ces étudiants;

CONSIDÉRANT le caractère très attractif du programme qui n'a encore perdu, en pratique, aucun étudiant et la normalisation de son taux de productivité, qui semble en bonne voie d'achèvement, en dépit de la proportion importante des inscriptions à temps partiel;

Le Conseil des universités recommande au Ministre de l'éducation:

- (1. de lever le caractère expérimental rattaché
(au programme de Ph.D. «in Humanities» de
(l'Université Concordia lors de son approba-
(tion en 1972;
(
- (2. d'inviter l'Université Concordia à tenir
(compte des remarques contenues dans le pré-
(sent avis.

Cette recommandation du Conseil des universités a été adoptée à la 153e
séance tenue les 16 et 17 février 1984.

